



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

grippe aviaire

Question écrite n° 86783

Texte de la question

La mission d'information sur la grippe aviaire, mesures préventives, vient de rendre public son rapport. Il fait le point sur les matériels de prévention et les moyens pharmaceutiques disponibles en cas de pandémie, au terme d'une dizaine d'auditions ciblées et particulièrement riches d'informations. Parmi les recommandations de la mission, les rapporteurs proposent de poursuivre et amplifier les actions de soutien au réseau des instituts Pasteur en Asie du Sud-Est. M. François Grosdidier demande à M. le ministre de la santé et des solidarités de lui indiquer les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette recommandation.

Texte de la réponse

En décembre 2005 une convention de 2 585 000 euros a été signée entre le ministère de la santé et des solidarités et le réseau international des instituts Pasteur ayant pour objet le renforcement du réseau de surveillance et d'étude virologique de la grippe aviaire en Asie. Cette action est menée à l'aide du réseau des Instituts Pasteur de la région et plus particulièrement ceux du Cambodge, de Hanoi, d'Ho Chi Minh Ville, de Shanghai, le centre de recherche HongKong University-Pasteur et en soutien à la création d'un laboratoire de virologie de type 3 pour l'institut Pasteur du Laos. Ce réseau de premier ordre doit permettre de renforcer la surveillance des souches virales circulantes et leurs mutations, de développer de nouveaux outils de diagnostic, de faire de la recherche sur des candidats vaccins et de mener des actions de formation. À cette date plusieurs actions du programme sont déjà en cours dans la région Asie, avec l'institut Pasteur du Cambodge, par la mise en place avancée d'un laboratoire de type P3, avec l'institut d'Ho Chi Minh Ville et le centre de recherche Hong Kong University-Pasteur, par une aide en investissements et au fonctionnement, avec l'institut Pasteur de Shanghai, par le soutien à la mise au point d'une technique nouvelle, rapide et spécifique applicable sur le terrain pour le diagnostic différentiel du virus H5N1, et, enfin, avec l'institut Pasteur de Hong Kong, par le recrutement de deux postdoctorants et d'un technicien. La subvention du ministère de la santé s'inscrit dans une action cohérente d'alerte et de réponse entre les instituts Pasteur dans cette région et le centre collaborateur de l'OMS à Paris. Le soutien du ministère de la santé permet une réactivité immédiate des équipes déjà opérationnelles dans la région. En outre cela donne à la France les instruments d'une réponse précoce et adaptée face au risque d'émergence de virus grippaux à potentiel épidémique. Dans la continuité de cette action, le ministre de la santé et des solidarités a indiqué lors d'une visite récente à l'institut Pasteur qu'il souhaitait renforcer le réseau des instituts Pasteur en Afrique.

Données clés

Auteur : [M. François Grosdidier](#)

Circonscription : Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86783

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2006, page 2055

Réponse publiée le : 6 juin 2006, page 6017